



**NOTE D'INFORMATION**  
**Faire progresser la cybersécurité et la stabilité**  
**régionales en Afrique**  
Port Louis, Maurice : 21-23 mai, 2024



**QUOI :** Le Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique (CESA) en collaboration avec le Bureau de la Cybersécurité et de la Politique Numérique du Département d'État américain organisera un atelier de trois jours réunissant des hauts fonctionnaires des institutions régionales africaines ainsi que des représentants des équipes nationales d'intervention en cas d'urgence informatique. Les discussions se concentreront sur les leçons apprises, et les participants élaboreront des recommandations visant à faire progresser l'architecture de cybersécurité continentale de l'Afrique, en alignement avec le Cadre des Comportements Responsables des États dans le Cyberspace, tel que confirmé par les Nations Unies.

**OÙ :** Port Louis, Maurice

**QUAND :** 21-23 mai, 2024

**QUI :** 30 participants, dont des experts en cybersécurité, des représentants des principales équipes nationales d'intervention en cas d'urgence informatique (CERT), ainsi que des représentants du gouvernement américain, de l'Union européenne et du Royaume-Uni seront invités. Des représentants d'institutions multilatérales, dont l'Union Africaine, la CEDEAO, l'IGAD, la SADC et la CEEAC, ainsi que le *Forum of Incident Response and Security Teams* et le *Global Forum on Cyber Expertise* seront également invités. Les représentants des CERT viendront des pays suivants (1 par pays) : Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Égypte, Ghana, Kenya, Maroc, Maurice, Mozambique, Nigeria et Zambie. Les participants du gouvernement américain viendront du Département d'État, du Centre européen George C. Marshall (GCMC) pour les études de sécurité, de l'Agence américaine pour le développement international, du Département de la sécurité intérieure et du Département de la défense. Des anciens auditeurs du CESA possédant une expertise pertinente seront également inclus.

Les participants doivent être capables de lire et de participer à des discussions détaillées et sectorielles en anglais ou en français.

**POURQUOI :** Les États africains ont des niveaux variables de numérisation, de cybercapacités et d'expertise. L'UA et les communautés économiques régionales (CER) jouent un rôle crucial dans l'aplanissement de ces différences afin de poursuivre les intérêts communs des États membres en faisant progresser les normes mondialement reconnues de comportement des États dans le cyberspace et en répondant aux cybermenaces sophistiquées émanant d'acteurs soutenus par des États et de réseaux cybercriminels organisés. Les institutions régionales ont, par exemple,

facilité l'adoption de la Convention de Malabo pour permettre à leurs membres de s'entraider dans la détection et la réponse aux menaces de cybersécurité transfrontalières ; elles ont rédigé des lois et des législations types pour permettre aux pays africains de défendre le cyberspace conformément aux normes juridiques internationales ; et elles ont fourni une assistance technique pour développer l'infrastructure d'intervention informatique d'urgence du continent.

S'appuyant sur le modèle d'apprentissage par les pairs du CESA, cet atelier de trois jours permettra aux participants de partager leurs points de vue et d'identifier les possibilités de renforcer les capacités cybernétiques des institutions régionales africaines afin de mettre en œuvre le Cadre de comportement responsable des États dans le cyberspace, adopté par les Nations unies, et de faire progresser la confiance et la coordination dans le cyberspace entre les États membres.

**COMMENT :** Le programme se déroulera en personne et comprendra des sessions plénières avec des périodes de questions et réponses animées ainsi que des groupes de travail qui discuteront des leçons apprises et produiront des recommandations pour faire progresser l'architecture régionale de cybersécurité de l'Afrique en conformité avec le cadre. Chaque groupe aura l'occasion de présenter ses conclusions et de suggérer les prochaines étapes lors d'une séance finale de compte rendu.

Toutes les discussions et activités seront menées dans le cadre d'une politique de non-attribution stricte.

#### **OBJECTIFS DU PROGRAMME :**

1. Organiser un dialogue entre l'UA, les CER et les principaux États africains pour qu'ils échangent des idées, des bonnes pratiques et des enseignements tirés des efforts qu'ils déploient pour renforcer leurs cybercapacités et améliorer la coopération dans le cyberspace.
2. Sur la base d'exemples d'initiatives régionales réussies en matière de renforcement des cybercapacités, formuler des recommandations visant à faire progresser les institutions et l'architecture régionales de cybersécurité en Afrique, conformément au cadre des Nations unies.
3. Catalyser les premières étapes de la mise en œuvre des recommandations identifiées et discutées par les participants au programme.